

Délégation Nouvelle Aquitaine

DOGGEN CLUB DE FRANCE

salle des fêtes de COURPIGNAC 17130



DIMANCHE 08 MARS 2026

Régionale d'élevage

Juge: Mr Piotr Mikùc (PL)

Spéciale vétérân

SAMEDI 07 MARS 2026

Tan & confirmation
confirmation EuDDC



salle des fêtes de COURPIGNAC 17130
(face à la mairie)

CONTACT: Mme MONNIN - (+33)663223652 - templesacreheloise@wanadoo.fr

-SAMEDI 07 MARS au soir
Repas convivial à 19h30 sur place

Hall chauffé si mauvais temps

-DIMANCHE 08 MARS à midi
Repas de l'amitié sur place



SUIVEZ NOUS
Sur Tot Tot


Accessoires
&
Cousinette
pour chien et chat

WWW.BBDOFFICIEL.COM

Bbdofficiel2.0@gmail.com

Tel : 07.63.19.72.06 / 06.03.44.27.56

JEWELLERY, COLLARS, LEASHES, COATS....

Fortissimo Art
by
Joanna Bach

SOFT TOUCH DECO
La Déco au sens XXL

Déco, cadeaux, personnalisation,
kits chiots et accessoires canins

Sylvain & Virginie Boulanger
60360 Fontaine Bonneleau
06.14.71.33.85
SOFTTOUCHDECO@ORANGE.FR

 @SOFTTOUCHDECO

 **LAPSA®**
Laboratoire pour la Santé Animale

Pour sa santé, pour la vie

EXPOSITION RÉGIONALE D'ÉLEVAGE DU DOGGEN CLUB DE FRANCE

Délégation Poitou-Charentes



COURPIGNAC (17)

Dimanche 8 mars 2026

Extrait de l'Article 13 du Règlement des Expositions applicable au 31 Mai 2019 : Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

LE MOT DE LA DÉLÉGUÉE

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cette régionale d'élevage.

Je suis très heureuse d'accueillir aujourd'hui l'ensemble des exposants, venus partager leur passion, leur travail de sélection et l'amour de leur DOGUE ALLEMAND.

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à nos sponsors, dont le soutien est essentiel à la réussite de cette manifestation, ainsi qu'à Madame la Maire Eliane MARSAUD et la municipalité pour leur accueil et leur appui précieux, un grand merci également à tous les bénévoles, dont l'engagement, la disponibilité et l'efficacité ont permis l'organisation de cette journée dans les meilleures conditions.

Je souhaite à chacun une excellente exposition, riche en échanges, en convivialité et en sportivité.

ET MAINTENANT QUE LE MEILLEUR GAGNE

Mme MONNIN Elisabeth

JURY

M. Piotr MIKUĆ (Pol)

M. Matthieu DELAHAYE

Assesseurs :

S. BENESPERI

C. ESTRABAUT

S. JACOPS

Responsable bien-être animal : Elisabeth MONNIN

RESPECTEZ NOTRE ENVIRONNEMENT ET LE LIEU

UTILISEZ les SACS POUBELLES et les SACS à CROTTES
qui vous ont été remis à l'entrée de l'exposition.
UTILISEZ les CONTAINERS mis à votre disposition.
RAMENEZ vos BOUTEILLES VIDES à la BUVETTE.

**Bulletin d'adhésion ou de renouvellement
au Doggen Club de France disponible au secrétariat**

DÉROULEMENT DU RING D'HONNEUR

8 h - Contrôle vétérinaire

9 h – Début des jugements individuels

12 h – 13 h pause déjeuner avec apéritif du club selon l'avance des jugements

RING D'HONNEUR

Groupe Vénérable

Classe Vétérán

Groupe Sénior

Classe Baby

Classe Puppy

Classe débutant

Meilleures Allures

Jeunes Présentateurs

Meilleur Couple – Paire

Meilleur Lot d'élevage

Meilleur Lot reproducteur

Classe Jeune

Meilleurs Adultes

Meilleur Dogue Mâle

Meilleur Dogue Femelle

BIS

BOS

Meilleur Vétérán

Meilleur Jeune



RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS DU DOGGEN CLUB DE FRANCE

OBLIGATIONS DE L'EXPOSANT :

L'exposant accepte de façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de l'exposition mentionnés ci-dessous.

En conséquence, l'exposant exonère spécialement et entièrement le club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers ...) survenus à son chien ou causés par lui à lui-même ou à autrui.

L'exposant certifie sur l'honneur que son chien ou son chenil n'est pas, à sa connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et s'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici le jour de l'exposition.

En cas de fausse déclaration, l'exposant accepte d'ores et déjà de se voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de son chien et son exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

En s'engageant, l'exposant accepte expressément que le DCF utilise les images filmées ou photographiques prises lors de la manifestation dans ses supports de communication (site internet, revues, documents à destination de formation...).

DÉBUT DES JUGEMENTS :

9 heures pour les concours tenus la journée entière⁽¹⁾,
14 heures pour les concours tenus l'après-midi⁽²⁾.

ANNULLATION :

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

Droits d'inscription aux concours :

Les dogues engagés doivent être la propriété de l'exposant.

Seront refusés :

- a.) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements
- b.) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf pour les lots d'élevage et la classe reproducteur
- c.) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition
- d.) tout chien ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit

Le Doggen Club de France se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croitrait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de le rembourser même après les avoir acceptés.

Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement. Pour bénéficier des récompenses réservées aux membres du Club, il faut être à jour de sa cotisation.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut présenter son dogue. Il sera envoyé à l'exposant un accusé de réception qui devra être présenté au secrétaire de l'exposition.

SERVICE VÉTÉRINAIRE :

(Obligatoire - à partir de 8 heures⁽¹⁾ ou de 13 heures⁽²⁾)

Le Service vétérinaire sera assuré par un docteur-vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi - tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition - des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits, ainsi que des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel. Il est nécessaire de se munir du carnet de vaccination ou du carnet européen du chien.

PRÉSENTATION :

Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout « double Handling », c'est-

à-dire qu'il est interdit à toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout autre objet, sifflet et autre gesticulation. Le Juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring, soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de Juge. En régionales d'élevage, une certaine tolérance peut être acceptée par le Juge qui est seul maître dans son ring, si cela lui permet de mieux apprécier les qualités du sujet.

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES ET GROUPE CHAPRÉS :

ATTENTION !

Un chien ne peut être inscrit que dans une seule classe, même si l'exposition a lieu sur deux jours.

La date prise en compte pour l'admission dans une classe est la date anniversaire du chien au jour du jugement.

Tout chien dont la classe n'a pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office dans la classe correspondant à son âge.

• CLASSES INDIVIDUELLES

• **Classes concourant pour le meilleur Dogue**

BABY : Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.
PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.
DÉBUTANT : Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 12 mois.
En RE et NE, les seules races dont l'âge minimum pour la Confirmation est fixé à 15 mois, pourront être engagés dans une Classe Débutant (9 à 12 mois) ne permettant pas l'attribution du qualificatif Excellent.
JEUNE : Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois.

INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois.

OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

CHAMPION : Pour les chiens titulaires des titres de Champion National ou International. (Joindre justificatifs).

Les chiens Champions de France (Ch. CF) peuvent s'inscrire uniquement en Classe Champion à la NE.

Il sera procédé sur le ring à la vérification des N° d'identification, avant l'attribution des CACS et RCACS ainsi qu'à l'établissement des titres de Vainqueurs du Club.

VÉTÉRAN : Pour les chiens âgés de 8 ans à moins de 10 ans.

• **GROUPE (Les résultats obtenus en RE et NE ne pourront pas figurer dans le fichier de la SCC)**

SENIOR : Pour les chiens âgés de 6 ans à moins de 8 ans.

VÉNÉRABLE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 10 ans.

• CLASSES COLLECTIVES

Les engagements en classes collectives se font exclusivement « au poteau », c'est-à-dire, sur place, le jour de l'exposition.

CLASSE D'AFFILÉ : Pour au moins 3 chiens et maximum 5 chiens d'une même variété, issus d'un même élevage et inscrits dans une classe individuelle.

CLASSE DE REPRODUCTEUR : Le reproducteur accompagné de 3 chiens minimum et de 5 chiens maximum, d'une même variété, issus de ce géniteur en descendance directe au 1^{er} degré et inscrits dans une classe individuelle.

COUPLE : Pour 2 chiens d'une même variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et inscrits dans une classe individuelle.

PAIRE : Pour 2 chiens d'une même variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et inscrits dans une classe individuelle.

La présentation de la carte d'identification des 2 chiens pourra être demandée lors de l'inscription en couple ou en paire.

- l'examen de confirmation - si demandé - exprimé par le propriétaire au recto - pourra être fait durant ou après le jugement du chien en classe individuelle (confirmation possible à compter de 15 mois)

N.B. : Dans certaines expositions organisées par le Club, les jugements se font sans classement. Les jugements peuvent s'effectuer avec un juge individuel ou par un jury collégial. En cas de jugements par un collégium de juges, un président du jury sera nommé.

RÉCLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise au D.C.F. si, après examen, des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité du D.C.F. présents.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le D.C.F., avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées à la Société Centrale Canine :

- a.) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur
- b.) les exposants qui auront fait une fausse déclaration
- c.) les exposants qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité
- d.) les exposants qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte à l'intégrité des Juges, du Doggen Club de France et de la Société Centrale Canine
- e.) les exposants qui auront remplacé un chien par un autre

- TRÈS IMPORTANT -

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

STATISTIQUES DES CHIENS EXPOSES

DOGUE ALLEMAND Fauve

Classe	Sexe	Numéros	Nb.	Juge.
PUPPY	Mâles	1 à 1	1	M. Piotr MIKUĆ
INTERMEDIAIRE		2 à 2	1	
VETERAN	Femelles	3 à 3	1	
OUVERTE		4 à 4	1	
CHAMPION		5 à 5	1	

DOGUE ALLEMAND Bringé

INTERMEDIAIRE	Mâles	6 à 6	1	M. Piotr MIKUĆ
OUVERTE		7 à 9	3	
VETERAN	Femelles	10 à 10	1	
PUPPY		11 à 11	1	
JEUNE		12 à 12	1	
SENIOR 6 ET PLUS		13 à 13	1	

DOGUE ALLEMAND Noir

BABY	Mâles	14 à 14	1	M. Piotr MIKUĆ
CHAMPION		15 à 15	1	
BABY	Femelles	16 à 16	1	
JEUNE		17 à 17	1	
INTERMEDIAIRE		18 à 18	1	
CHAMPION		19 à 19	1	

DOGUE ALLEMAND blanc bigarré de noir

VETERAN	Femelles	20 à 20	1	M. Piotr MIKUĆ
DEBUTANT		21 à 21	1	
INTERMEDIAIRE		22 à 22	1	
OUVERTE		23 à 23	1	
CHAMPION		24 à 24	1	
SENIOR 6 ET PLUS		25 à 25	1	

DOGUE ALLEMAND gris bigarré de noir

OUVERTE	Femelles	26 à 26	1	M. Piotr MIKUĆ
---------	----------	---------	---	----------------

DOGUE ALLEMAND Bleu

JEUNE	Mâles	27 à 27	1	M. Piotr MIKUĆ
SENIOR 6 ET PLUS		28 à 28	1	
JEUNE	Femelles	29 à 29	1	
INTERMEDIAIRE		30 à 30	1	

LISTE DES CHIENS EXPOSES

DOGUE ALLEMAND FAUVE

• CLASSE PUPPY MALE •

- 1 **ALAUNT VON DOGGEN KAISER** LOF : 088352 - id : 250269591451688 né le 18/08/2025 (*TIBALD DES PETITES VERNIERES x PEARL VON DOGGEN KAISER*) Prod : M. Mme FAVREAU Xavier / ANDRE Carine, Prop : M. SAUZE Cédric

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 2 **VAL-WILLO DU VAL DE CELLE** LOF : 087386/10752 - id : 250269611066384 né le 13/06/2024 (*TIBALD DES PETITES VERNIERES x REQUIEM DU VAL DE CELLE*) Prod : M. BOULANGER Sylvain, Prop : Mlle LOISELET Michèle

• CLASSE VETERAN FEMELLE •

- 3 **NAHOR-SHERAZ DES TERRES DE LA RAIRIE** LOF : 080861/13674 - id : 250268501324308 née le 25/07/2017 (*IRUDJAN-SHAHAN DE LA BARASSEINE x JULIANE DES TERRES DE LA RAIRIE*) Prod : Mme PINCEMIN-LABROUSSE Marie-José, Prop : Mme M. COLONNA Barbara et Dominique

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 4 (CH) **TEBALDI DES PETITES VERNIERES** LOF : 086202/14131 - id : 250269101087983 née le 28/12/2022 (*ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ x OBJECTION VOTRE HONNEUR DES PETITES VERNIERES*) Prod : MM. MIGNOT Gérard / VIAUD Philippe, Prop : Mme PERRAULT Maryline

• CLASSE CHAMPION FEMELLE •

- 5 (CH) **TITANIA DU GARRONOUX** LOF : 086064/14133 - id : 250269591133491 née le 12/11/2022 (*ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ x O RAGE O DU GARRONOUX*) Prod et prop : M. Mme LEVERBE Jean et Armelle

DOGUE ALLEMAND BRINGÉ

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 6 **VASTO LORDE DU WEKOMUNDO OF DARK ANGEL'S (dit Bud)** LOF : 087278/10745 - id : 250269101162318 né le 24/04/2024 (*PANDEMONIUM DIT DEMON DU WEKOMUNDO OF DARK ANGEL'S x WARCRAFT TSARSKAYA DOCH*) Prod : Mmes DUPONT Amandine et Isabelle, Prop : Mme VILLEGAS Nelly

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 7 **TENNESSEE DU GARRONOUX** LOF : 086067/10649 - id : 250269591133332 né le 12/11/2022 (*ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ x O RAGE O DU GARRONOUX*) Prod et prop : M. Mme LEVERBE Jean et Armelle

- 8 **TITUS DES PETITES VERNIERES** LOF : 086179/10676 - id : 250269300284440 né le 20/11/2022 (*UNDI-F KORONA BOREALIS x NIKITA DES PETITES VERNIERES*) Prod : MM. MIGNOT Gérard / VIAUD Philippe, Prop : Mlle LEFRANC Anne

- 9 (c) **VINICIUS DE CAMARDOUN** LOF : 087349 - id : 250268780995844 né le 03/03/2024 (*NILO DE BRANDEIS x ROYAL QUEEN DE CAMARDOUN*) Prod et prop : Mme RIO Marine

• CLASSE VETERAN FEMELLE •

- 10 **OXANA DU DOMAINE DE SULTAN** LOF : 081373 - id : 250269590007527 née le 23/02/2018 (*JAGANARAYAN DU CERBERE D'EYIEAUX x HERYA DU DOMAINE DE SULTAN*) Prod : Mme BERNARD Pascale, Prop : Mme M. MOYSSET Chantal et Marc

• CLASSE PUPPY FEMELLE •

- 11 **ARROGANCE DU VAL DE CELLE** LOF : 088222 - id : 250268781882368 née le 13/06/2025 (*KING KONG VOM HERSTALLTURM x REQUIEM DU VAL DE CELLE*) Prod : M. BOULANGER Sylvain, Prop : Mme DESCHAMPS Olivia

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 12 **ANGGUN DU DOMAINE DU RUPT DE MAD** LOF : 087854 - id : 250269591340210 née le 11/01/2025 (*OCTOPUSSY DU GARRONOUX x SELENE DES BRUMES DE LA VALLEE DU CHER*) Prod : Mme DREUMONT Valérie, Prop : Mme PEAUDEAU Ginette

• CLASSE SENIOR FEMELLE •

- 13 (CH) **O RAGE O DU GARRONOUX** LOF : 081725/13536 - id : 250268732353814 née le 15/07/2018 (*MEZZO DU VAL DE CELLE x IRISH COFFEE DU GARRONOUX*) Prod et prop : M. Mme LEVERBE Jean et Armelle

DOGUE ALLEMAND NOIR

• CLASSE BABY MALE •

- 14 **A-CESAR ROMANO FROM THE HEART OF THE G DANE DANES** LOF : EN COURS - id : 250268712869895 né le 05/10/2025 (*PUCKA DES ILES AUX FALAISES x THALIA DU MONT TOISE*) Prod et prop : Mme BROVELLI Nadia

• CLASSE CHAMPION MALE •

- 15 (CH) **ULKY DU DOMAINE DU RUPT DE MAD** LOF : 086873/10711 - id : 250269591507601 né le 23/10/2023 (*SAIYEN DU DOMAINE DU RUPT DE MAD x OTAVATAR D'ISKANDAR*) Prod : Mme DREUMONT Valérie, Prop : Mlle FRONTEAU Céline

• CLASSE BABY FEMELLE •

- 16 **ASTRID D'OCHRETOLIEVALTT** LOF : 088422 - id : 250268502383115 née le 29/09/2025 (*SARAVANAN DE LA VALLEE ARGENTEE x SAFIRA DES CHAMPIONS DU SOLEIL*) Prod : Mmes MASSUET Clotilde / RUDOLF Charlotte, Prop : Mme MASSUET Clotilde

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 17 **ADELIA D'OCHRETOLIEVALTT** LOF : 087974 - id : 250268502300075 née le 26/03/2025 (*SKY DES CHAMPIONS DU SOLEIL x PREMIERE CLASSE DES ETERNELS CHARMEURS*) Prod : Mmes MASSUET Clotilde / RUDOLF Charlotte, Prop : Mme MASSUET Clotilde

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 18 (c) **VELOURS NOIR DES GEANTS DU PARADIS D'HAVA** LOF : 087586 - id : 250268781555647 née le 27/09/2024 (*GUERRINO MODRY EFEKT x UCREE DU DOMAINE DE KALKIS*) Prod : M. MEURICE Grégory, Prop : M. Mme LEVERBE Jean et Armelle

• CLASSE CHAMPION FEMELLE •

- 19 (CH) **U'AMY DU MONDE DE STENA** LOF : 086457/14217 - id : 250269100326961 née le 18/02/2023 (*OMAGGIO DE LA VALLEE ARGENTEE x POLKA DU DOMAINE DU RUPT DE MAD*) Prod : Mme JEANNE DIT FOUQUE Natacha, Prop : Mme CAZEILLES Valérie

DOGUE ALLEMAND BLANC BIGARRÉ DE NOIR

• CLASSE VETERAN FEMELLE •

- 20 (CH) **LISBETH D'ISKANDAR** LOF : 078798/13084 - id : 250269606457291 née le 03/09/2015 (*HEIMDALL DU TEMPLE SACRE D'HELOISE x ELEONORE D'ISKANDAR*) Prod : M. Mme GATTEGNO David et Caroll, Prop : Mme MONNIN Elisabeth

• CLASSE DEBUTANT FEMELLE •

- 21 **ADRASTEIA DU TEMPLE SACRE D'HELOISE** LOF : 088129 - id : 250269591453354 née le 20/05/2025 (*BIG BANG-M DELL'ALTO FEUDO x PAIVATAR DU TEMPLE SACRE D'HELOISE*) Prod et prop : Mme MONNIN Elisabeth

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 22 **VESTA DU DOMAINE DU RUPT DE MAD** LOF : 087436/14297 - id : 250269591829685 née le 17/07/2024 (*THESTARISBORN AU ROYAUME DE LEYLA x TEXANE DES BRUMES DE LA VALLEE DU CHER*) Prod : Mme DREUMONT Valérie, Prop : Mlle FRONTEAU Céline

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 23 **UMEYMA DU TEMPLE SACRE D'HELOISE** LOF : 086970/14270 - id : 250269611025719 née le 08/12/2023 (*DINDONG DE OBISCOS x PAIVATAR DU TEMPLE SACRE D'HELOISE*) Prod et prop : Mme MONNIN Elisabeth

• CLASSE CHAMPION FEMELLE •

- 24 (CH) **TAKCHANPADA DU BARRY VARIN** LOF : 085987/14187 - id : 250268502233793 née le 02/11/2022 (*RHADAMANTHE DIT ROY DU TEMPLE SACRE D'HELOISE x OMAHA D'OCHRETOLIEVALTT*) Prod : Mme VARIN Delphine, Prop : Mme MONNIN Elisabeth

• CLASSE SENIOR FEMELLE •

- 25 (CH) **PAIVATAR DU TEMPLE SACRE D'HELOISE** LOF : 082572/13662 - id : 250269802846453 née le 04/07/2019 (*FAHYAK'DJHAINAN DE DOGALMAR x LISBETH D'ISKANDAR*) Prod et prop : Mme MONNIN Elisabeth

DOGUE ALLEMAND GRIS BIGARRÉ DE NOIR

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 26 **UTOPIA DU DOMAINE DU RUPT DE MAD** LOF : 086556/14175 - id : 250269591410561 née le 02/05/2023 (*OSSIANN D'ISKANDAR x ROAZHON DU DOMAINE DU RUPT DE MAD*) Prod : Mlle DREUMONT Valérie, Prop : M. VAQUER Antoine

DOGUE ALLEMAND BLEU

• CLASSE JEUNE MALE •

- 27 **Y-ZEUS OF OLYMPY DE BRANDEIS** LOE : 2754963 - id : 941000030698064 né le 17/03/2025 (*THANATOS DE BRANDEIS x ALLYSIA GIANT QUEEN*) Prod : M. SORIANO GALDON Pablo, Prop : Mme BROVELLI Nadia

• CLASSE SENIOR MALE •

- 28 **RAFALE DES GEANTS DU PARADIS D'HAVA** LOF : 083134/10399 - id : 250269590095529 né le 09/02/2020 (*ORASSIO DU DOMAINE DE KALKIS x JIREINE BLUE DU DOMAINE DE L'OSTREVENT*) Prod : M. MEURICE Grégory, Prop : M. DELIGNY Michel

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 29 **NEYTIRI BLUE RASPBERRY** PKR : 166004 - id : 616093903161883 née le 28/05/2025 (*FRESCO CUORE AMICO x FRANCESCA BLUE RASPBERRY*) Prod : Mme GRZELAK Dominika, Prop : Mme RIO Marine

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 30 **VAHINA DE LA PRAIRIE DES FEES** LOF : 087254 - id : 250269610996995 née le 26/04/2024 (*TWIX DE LA VALLEE DE CANDE x PIN-UP DE LA PRAIRIE DES FEES*) Prod et prop : Mme JOUBERT Maryse

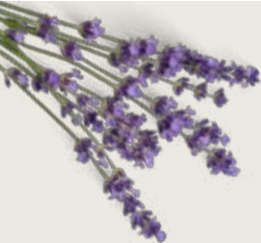
LISTE DES EXPOSANTS

Mme BROVELLI Nadia 5, Roche d'en Haut 23110 EVAUX LES BAINS - 07 58 59 17 51	14-27
Mme CAZEILLES Valérie 2, rue de la Rabotte 86490 BEAUMONT ST CYR - 06 47 66 35 79.....	19
Mme M. COLONNA Barbara et Dominique 57, la Luque 17130 COURPIGNAC - 05 46 04 28 06	3
M. DELIGNY Michel 33, rue des Teinturiers 33700 MERIGNAC - 06 70 66 02 19	28
Mme DESCHAMPS Olivia	11
Mlle FRONTEAU Céline	15-22
Mme JOUBERT Maryse 33, Rue Principale 79160 ST POMPAIN - 06 17 50 54 92	30
Mlle LEFRANC Anne	8
M. Mme LEVERBE Jean et Armelle 15, Rue la Haut 80910 ARVILLERS - 03 22 37 05 09	5-7-13-18
Mlle LOISELET Michèle 22, rue des Petits Bouts 91330 YERRES - 06 37 36 08 92	2
Mme MASSUET Clotilde Lafage 19170 TARNAC - 06 89 17 04 82.....	16-17
Mme MONNIN Elisabeth 10, l'Etang 17130 COURPIGNAC - 06 63 22 36 52	20-21-23-24-25
Mme M. MOYSET Chantal et Marc Lieu-dit Kerican 56390 BRANDIVY - 09 69 80 71 24.....	10
Mme PEAUDEAU Ginette.....	12
Mme PERRAULT Maryline 2, Village des Champs 37160 LA CELLE ST AVANT - 06 15 13 77 75	4
Mme RIO Marine - 06 84 93 65 99	9-29
M. SAUZE Cédric - 06 08 69 91 69	1
M. VAQUER Antoine - 06 21 86 76 59	26
Mme VILLEGAS Nelly	6



Réalisation :

SARL - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189
Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr



Chiens&Chats

NATURELLEMENT

DES PRODUITS NATURELS ET EFFICACES !



Produits **100% naturels** pour
prendre soin de votre Poilu



9,6 / 10 est la note que nous ont
attribuée nos clients*



Livraison **gratuite** dès 49€ d'achat



Points fidélité et programme de
parrainage avantageux !

COMMANDEZ EN LIGNE SUR
www.chiensenatchatsnaturellement.com

**ENTREPRISE FAMILIALE FRANÇAISE
BASÉE EN TOURAINE**

Besoin de conseils ?
Contactez nous au **02 54 80 32 63**



YUMOVE

TAURO
— PRO LINE —



Chiens Et Chats Naturellement



Chiens_Et_Chats_Naturellement



REGIONALE D'ELEVAGE GRAND-EST

**DIMANCHE
19 AVRIL 2026**

JUGE : GÉRALDINE LAVERGNE

AMICALE DU CHIEN
101 RTE DE MARIENTHAL
67500 HAGUENAU

**SAMEDI 18 AVRIL 2026
FORMATION**

LA GÉNÉTIQUE DES COULEURS

SUIVI D'UN REPAS CONVIVAL

DÉLÉGUEE : NATHALIE MONIN : 0626395803 NATHALIEMONIN@HOTMAIL.FR

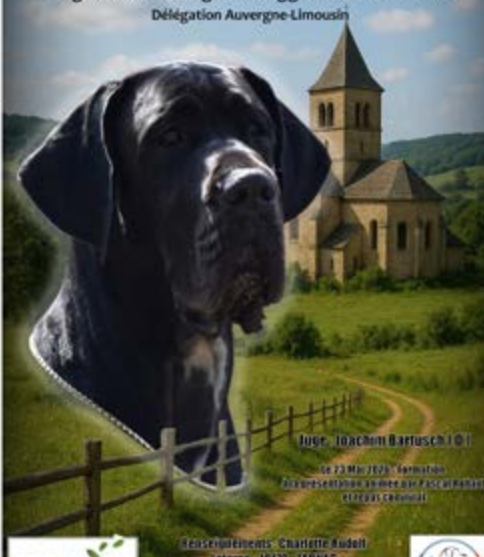


TARNAC

24 MAI 2026

Régionale d'Élevage du Doggen Club de France
Délégation Auvergne-Limousin





Juge : Joachim Bartusch (D)

Le 23 Mai 2026 Formation
Présentation à l'heure du repas convivial
à l'heure du repas



CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

Secrétaires : Charlotte Aubert
Laragne, 19100 TARNAC
Tel : 06 93 91 00 34
Email : mssportclubtarnac@gmail.com





Régionale d'élevage

Dogue Allemand

27 290

Freneuse-sur-Risle

03 mai 2026

Juge : Mme Véronique Maunder

Organisatrice : Mme Augé Cécilia
07 62 46 56 43





DÉLÉGATION RHÔNE ALPES

MFR La Village, 38490 Saint André le Gaz



**Régionale d'élevage
du
DOGGEN CLUB DE FRANCE**

DIMANCHE 28 JUIN 2026

Juge :
JOAO VASCO POÇAS (PT)

SAMEDI 27 JUIN 2026

Formation à définir



RESTAURATION

ii Samedi Soir repas convivial (à réserver)
ii Dimanche restauration sur place

INFORMATIONS

Miguel & Cathy Midoux
cathymidouxdcf@orange.fr - 06 71 42 04 99 - 04 74 97 19 30